


Toutes le matériel personnel déposé sur ce site est utilisable tel quel, à condition de respecter les termes de la Licence  [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

Cette licence permet la modification et la réutilisation de ce matériel.

## Cadre de la Licence

La licence d'utilisation impose que vous utilisiez LA MÊME LICENCE pour publier, sous votre nom, le résultat de vos modifications.

Prenez donc le temps de lire le texte complet de la licence pour connaître vos droits, devoirs, contraintes, et être certain-e d'être en plein accord avec tous les termes.

## Matériel mis à disposition

Pour faciliter la réutilisation pérenne, interopérable et sans contrainte (ni légale, ni technique, ni financière), le matériel est fourni exclusivement dans des [formats libres et ouverts de fichier](#), éditables par des [logiciels libres et à code source ouvert](#).

La matériel est mis à disposition principalement sous 3 formes :

- un fichier PDF, utilisable directement, lisible par un grand nombre de logiciels libres ou privés,
- le texte brut dans le corps de l'article, copiable avec ses mentions obligatoires de sa licence d'utilisation (ou [ici si vous avez besoin d'une version plus compacte](#))
- le fichier source semblable à celui qui a permis la génération du fichier PDF :
  - type/extension **.SVG** pour les mises en pages graphiques, éditable avec le logiciel de dessin vectoriel libre [INKSCAPE](#) (équivalents privés de liberté : Microsoft Draw, Adobe Illustrator, Corel Draw, Google Drawing...) ou en ligne - dans votre navigateur - [FramaVectoriel](#) (SVG-Edit),
  - type/extension **.ODT** pour les mises en pages simples, éditable avec le logiciel de bureau (dont traitement de texte) libre [LIBREOFFICE](#) (ou OpenOffice, équivalents privés de liberté : Microsoft Office, Google Docs, NeoOffice...),
  - type/extension **.SLA** pour les mises en pages graphiques, éditable avec le logiciel libre [SCRIBUS](#) (équivalents privés de liberté : Microsoft Publisher, Quark Xpress, Adobe InDesign, iBooks author...),
  - Le fichier :
    - est en général pré-formaté pour la réutilisation (il vous reste à mettre le nom de votre œuvre, votre nom d'artiste et les modifications apportées),
    - contient en général des instructions non imprimables.

## Adaptations

Les adaptations des fichiers pour favoriser l'accès à des publics spécifiques sont encouragées, de préférence si elles permettent au plus grand nombre d'en profiter sous licence libre partage.

Je peux signaler les fontes de caractères suivantes :

Braille (je laisse les spécialistes choisir, et faire la mise en relief):

- [Braille Learning Aide](#)
- [Braille Punch](#)

- [Brailletters](#)
- [Jeu Braille](#)
- [InTacto](#)
- ( et d'autres à retrouver sur <http://fontstruct.com/> )
- [BrailleLatin](#)
- ( et d'autres à retrouver sur <http://www.fonts2u.com/> )

Dyslexie :

- [Opendyslexic](#)

Langue des signes :

- [Signs Language TFB](#)
- [Hand Sign](#)

Pédagogiques :

- [apprentissage de l'écrit](#)

## **Logiciels Libres et à Code Source Ouvert**

La Licence d'utilisation d'un logiciel définit et limite les droits des fournisseurs-ses et des utilisateurs-trices.

Un logiciel est constitué d'un code (source) qui définit sa recette de façon lisible par un humain et d'un exécutable, uniquement lisible par une machine, qui rend un service sur votre ordinateur.

Les logiciels libre vous donnent 4 libertés :

- utiliser le logiciel, quel que soit l'usage,
- étudier son fonctionnement, l'adapter à d'autres besoins (nécessité d'un code ouvert),
- redistribuer le logiciel original ou modifié,
- améliorer le logiciel, et diffuser les modifications au public (nécessité d'un code ouvert).

Un logiciel qui ne vous donne pas ces 4 libertés est un logiciel privé de liberté.

Parmi les logiciels libres, certaines licences donnent des droits :

- forcément hérités (les logiciels modifiés/améliorés doivent être libres),
- éventuellement non-hérités (les logiciels modifiés/améliorés peuvent être privés).

Preuve de la puissance de ces principes , la grande majorité de l'internet fonctionne grâce à des logiciels libres. De nombreux logiciels privés (MacOS X, iOS, Android, Chrome...) sont aussi basés sur des logiciels libres (FreeBSD, Chromium...).

Les codes ouverts améliorent la sécurité (vérification du code), la pérennité (possibilité de réaliser des alternatives) et l'interopérabilité (possibilité de réutiliser et tester librement) entre systèmes informatiques. Ils permettent aussi de maîtriser les flux de données.

### **Contribuer aux logiciels libres (même quand on est pas informaticien-ne)**

Un logiciel Libre est Libre aussi parce qu'il est soutenu par des contributeurs, une communauté :

- des programmeuses

- des traducteurs
- des utilisatrices qui informent des difficultés/erreurs de comportement,
- des utilisateurs qui expliquent comment s'en servir (documentation)
- des utilisatrices qui aident d'autres utilisateurs
- des contributeurs financiers

Un logiciel Libre n'est pas gratuit : des personnes travaillent dessus et cela génère des frais (déplacements, ordinateur, réseau...).

Les logiciels Libres sont en général téléchargeables/installables sans barrière de paiement, mais il est de votre devoir de les soutenir si vous les utilisez et si vous en avez les moyens:

- [Payer pour LibreOffice](#)
- [Payer pour Inkscape](#)
- [Honorer les donateurs pour Scribus](#)

A titre de comparaison, vous payez 80€ à 100€ de [logiciels imposés \(racketiciels\)](#) quand vous avez acheté un PC neuf avec Microsoft Windows (même si vous n'en utilisez jamais certains !).

Installez les logiciels libres sans payer, mais pensez à payer (10€ de don, par exemple) pour chaque logiciel libre que vous utilisez vraiment ! Cette contribution ne rémunérera aucun actionnaire et profitera directement à tous.

CC-BY-NC-SA par enfants.LaurentQuilès.fr